



Mon employeur me doit il des congés payés ou non ?

Par **safia1979**, le 11/03/2011 à 01:09

Bonjour,

Je suis un perdu, car ma situation n'est pas simple, je vous explique :

Je suis partie en congé MATERNITÉ de novembre 2006 a fevrier 2007.

J'ai enchaîné sur un congé parentale de mars 2007 normalement pour 3ans, sauf qu'en juin 2007 nouvelle grossesse... Donc re congé maternité d'avril 2008 a juillet 2008 inclus. Ensuite je suis repartie sur un congé parentale jusqu'en fevrier 2011.

J'ai donné ma démission en janvier 2011 car mon poste a été remplacé et je ne voulais pas finir au placard. Ma question est la suivante :

Est ce que mes congés payés acquis lors de mon congé maternité me sont t-il dû?

Je vous précise que c'est la caisse de congé payé du bâtiment qui est censé me payer, mais c'est a mon employeur de me remplir la feuille, feuille qu'ils ne m'ont pas donné avec mon solde de tout compte.

Merci pour vos réponses, car je ne sais plus trop vers qui me tourner.